

ECOLE MATERNELLE M. FAYET
BD A. FRANCE
34340 MARSEILLAN
04.67.77.20.22

Conseil d'École du 14/03/2024

Présentes :

Mme Elduayen : Directrice
Mme Lescure et Mme Obitz : enseignantes
Mme Molina : DDEN
Mme Michel Kelly : adjointe chargé de l'Education
Mme Arnal : service Bâtiments
Mme Yague : Mairie
Mme Blomme, Mme Blouet et Mme Ekongolo : parents délégués APIM

Excusées : Mme Lemoine Inspectrice de l'Education Nationale ; Mmes Brkic et Reveceur enseignantes.

À l'ouverture de la réunion, les membres du conseil sont informés d'une modification dans le calendrier des Conseils d'École. Initialement fixé au 27 juin 2024, le troisième Conseil d'École est avancé au 13 juin 2024 suite à une demande de la Mairie.

• Les festivités de Noël :

- spectacle : le 7 décembre au théâtre de Marseillan «Les lutins de Noël», spectacle de marionnettes à fils présenté par la Compagnie Coline ; - cadeaux et goûter : le 22 décembre, distribution d'un cadeau individuel (un livre) par le Père Noël dans chaque classe ; jeu de cour : blocs gaufrés pour construction collective, déposé au pied du sapin du hall d'entrée, financés par l'Association des Amis de M. Fayet ; goûter servi dans le restaurant scolaire (sablés, chocolats et mandarines) offert par la Mairie.

• Les autres festivités :

- galette des rois : le 26 janvier dans chaque classe, royaumes offerts par l'Association des Amis de M. Fayet

À titre individuel, un parent d'élève a offert aux enfants de la classe de sa fille, ainsi qu'à tous les membres de l'équipe éducative, des royaumes et galettes.

- crêpes : semaine du 29 janvier au 2 février, les pâtes à crêpes, la cuisson et la dégustation ont été organisées dans chaque classe.

- Pâques : programmée pour le 29 mars, les enfants seront invités à participer à une chasse aux œufs, en chocolat, offert par l'Association des Amis de M. Fayet .

- carnaval : programmé pour le 5 avril, les enfants seront costumés avec un

déguisement personnel de leur choix. Au programme, musique, farandoles, lancer de confettis et goûter offert également par l'Association des Amis de M. Fayet .

Quatre activités gérées conjointement par les enseignants et des animateurs extérieurs ou Mairie ont lieu sur l'école.

La ludothèque avec des animateurs mairie

une activité « yoga » pour mobiliser la concentration et le recentrage pour développer l'attention à travers es postures de yoga adaptées aux enfants de la maternelle et une activité « danse » avec des animateurs agréés Éducation Nationale et un jardin potager pour sensibiliser les enfants au cycle de la nature et au bien se nourrir et rémunérés par la Mairie que nous remercions vivement pour sa généreuse contribution sans laquelle toutes ces belles expériences n'auraient pu être menées.

- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Le PPMS concerne le risque « incendie », le risque « intrusion » et le risque « catastrophes naturelles ».

Les trois exercices prévus ont tous été réalisés et se sont bien déroulés.

Pour les alertes incendie et climatique des explications très simples et pratiques sont données aux enfants : ils peuvent y être confrontés au cinéma, à la maison, dans les grands magasins, il est donc intéressant et important de les y former .

Pour le risque « intrusion », l'exercice est pratiqué sous forme de jeu afin de ne pas effrayer les enfants mais de les habituer au protocole. Ils doivent se cacher afin que monsieur Loup (c'est son véritable nom), responsable sécurité de la Mairie ne les trouve pas. S'ils réussissent -et c'est le cas pour tous-, ils gagnent exceptionnellement un bonbon.

Le responsable gendarmerie sûreté est passé la semaine dernière et a validé le dispositif existant ainsi que les actions d'accueil des enfants aux entrées et aux sorties d'école mises en œuvre dans le cadre du plan « vigipirate sécurité renforcée risque attentat » qui répondent aux demandes gouvernementales, c'est la seule organisation possible pour cette établissement. Toutes autres, ainsi que celles proposées par les parents d'élève, ne correspondent pas aux exigences de filtrage des écoles.

Le chef de la Police Municipale nous a confirmé ne pas pouvoir délégué un policier municipal à chaque entrée et sortie.

Madame Arnal (service des Bâtiments) précise que la maternelle Marie Fayet, de part son architecture et de son implantation, est une école très sûre .

Le gendarme spécialiste sûreté n'a émis que des préconisations :

- pose de double ventouses à la porte d'entrée ;
- sonnerie d'alerte intrusion reliée à la gendarmerie ;
- fixation de loquets au sol afin de permettre le blocage des portes ;
- armoire sur roulettes dans la salle du périscolaire afin de bloquer la porte d'entrée ;
- pose d'un visiophone dans la salle du restaurant scolaire.

- Joindre l'école en cas d'urgence.

Les mails de l'école et de chaque enseignant ont été transmis aux parents. Ils peuvent les utiliser à tout moment ET en cas de problème ou de changement de personne habilitée à venir chercher les enfants.

Nous conseillons en début d'année de noter le maximum de personnes autorisées afin de palier à toute éventualité. De même fournir une autorisation écrite à la personne concernée est tout aussi envisageable.

De plus, en cas de doute, les enseignants appellent le parent pour lui demander confirmation.

Pour ce qui concerne les problèmes d'extrême urgence -de type décès ou accident-, qui sont fort rares et demandent une réponse instantanée, la meilleure solution reste de venir directement à l'école et d'utiliser la sonnette à laquelle nous répondons chaque fois que possible. De même pour **les cas d'urgence, il suffit d'** appeler plusieurs fois d'affilé sur le téléphone de l'école et la Directrice comprenant qu'il y a une urgence, laissera les activités de sa classe et répondra. Mais fort heureusement ces situations sont rarissimes et ont toujours été solutionnées.

- Kermesse

Les parents d'élève souhaitent savoir s'il est possible d'organiser une kermesse en fin d'année, hors temps scolaire et dans la cour de l'école.

L'utilisation des locaux de l'école doit faire l'objet d'une demande auprès des services de l'Éducation Nationale.

Les membres de l'APIM sont en possession du formulaire concerné. En cas de besoin, Mme Elduayen se propose de le transmettre à nouveau aux membres de l'APIM.

Ce formulaire doit être envoyé suffisamment à l'avance afin d'obtenir un retour de l'Education Nationale.

Parallèlement, il est indispensable de faire également une demande écrite auprès de la Mairie, propriétaire des locaux.

- Sorties pédagogiques :

Les parents d'élève proposent de se mettre en relation avec l'association ADENA, gestionnaire de la réserve naturelle du Bagnas afin de voir s'il serait possible d'organiser une sortie au mois de mai et faire découvrir aux enfants la faune et la flore locale -en adéquation avec le thème de cette année-.

Les sorties évoquées au précédent conseil d'école sur le thème de «La connaissance et le respect de l'environnement immédiat ; la mer et l'étang de Thau» sont désormais programmées.

Avec la CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), 4 classes participeront à une «pêche à l'épuisette, les pieds dans l'eau» à Tabarka, avec la Maison de la Mer de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise,

Ces animations sont financées par la Mairie que nous remercions.

Une classe a rendez-vous à la Grande Conque du Cap d'Agde pour cette même animation, celle-ci étant gratuite. La classe sera conduite par le bus de la ville.

Elles se dérouleront en juin. Une seconde sortie sur ce même thème ne semble pas appropriée.

- Les APC -Activités Pédagogiques Complémentaires-

Elles se déroulent le matin de 8h20 à 8h50, en groupes restreints et permettent d'apporter, soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, soit une aide au travail personnel, soit de mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école. Elles sont bien suivies par tous les enfants inscrits.

- Les travaux

Avant toute chose, l'équipe enseignante souhaite remercier vivement la Mairie pour avoir offert un photocopieur couleurs. Ce dernier est très apprécié et bien utilisé. Il permet d'offrir aux élèves un travail plus qualitatif du fait de couleurs vraiment magnifiques , les

couleurs étant importantes dans les activités pédagogiques de la maternelle.

Tous les travaux demandés ont été réalisés.

Les dortoirs et la classe 8 ont été climatisés. et c'est un vrai bonheur pour les élèves et le personnel éducatif et municipal qui travaillent dans ces salles. Nous espérons voir les autres classes être climatisées petit à petit.

La double cloison du dortoir 1 a été posée -avec déplacement de la climatisation- afin de l'isoler des bruits de la cour au moment de l'accueil de l'après-midi. Nous remercions grandement la Mairie pour son efficacité habituelle.

À la demande des ATSEM : serait-il possible de procéder à la pose d' «arrêt-poussières» au bas des portes donnant sur la cour ? Réponse positive

- Restauration scolaire

Madame Arnal souhaite faire connaître aux parents d'élève l'existence de l'application «App'table»

Cette application permet de consulter les menus de leur enfant sur plusieurs semaines, de connaître la qualité des produits cuisinés (labels, appellations,..), les principaux allergènes et aussi, la qualité nutritionnelle de chaque élément ds repas avec l'indication du Nutri-Score. L'école propose de faire passer un mail aux parents pour les en avertir.

Madame Arnal demande de faire passer aussi le QR Code de cette application.

La Présidente

La Secrétaire